

COMMUNE DE HUTTENDORF

Procès-Verbal du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 NOVEMBRE 2019 à 20h00

sous la présidence de Monsieur Pierrot WINKEL, Maire

Nb de Membres du C.M. élus : 11
Conseillers présents : 10
Conseiller absent : 1 (dont 0 procuration)

Date de la convocation : 28 octobre 2019

Présents : M. Pierrot WINKEL – Maire, M. Michel GACKEL, Mme Cora KLEIN – Adjoints, M. Denis LANG, M. Claude GRASSER, M. Martin LAUGEL, M. André LENGENFELDER, Mme Martin HANSZ, M. Denis WINKEL et M. Pascal WEBER.

Absent excusé : Mme Sandrine SNEIJ.

Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur le Maire propose que M. Pascal WEBER soit nommé secrétaire de séance.

Modification de l'ordre du jour

Monsieur le Maire souhaite ajouter 2 points à l'ordre du jour :

- Mise en conformité de la chaudière de la salle polyvalente
- Renouvellement de l'équipement informatique de la mairie

Il informe les membres du Conseil que 2 points prévus à l'ordre du jour sont reportés :

- Lotissement Thiergarten tranche 4 : signature d'un contrat de prêt
- Lotissement Thiergarten tranche 4 : décision budgétaire modificative n°2/2019

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE les modifications apportées à l'ordre du jour.**

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 23 septembre 2019 DE_2019_042

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal du Conseil Municipal du 23 septembre 2019.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE le procès-verbal du Conseil Municipal du 23 septembre 2019.**

Défense en justice des intérêts de la commune DE_2019_043

Cette délibération annule et remplace la délibération DE_2019_038.

CONSIDERANT que Monsieur et Madame Joseph SCHNEIDER ont engagé une procédure contentieuse dirigée contre l'arrêté du 6 juin 2019 portant permis de construire à Mme Aurélie KAUFFMANN pour la transformation partielle d'un bâtiment agricole en bureaux au 69 rue de l'Ecole,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à raison de 8 voix pour et 2 abstentions (M. Lang et M. Laugel),

- **DECIDE d'autoriser Monsieur le Maire à défendre les intérêts de la commune devant les juridictions administratives.**
- **CHARGE le Cabinet d'avocats – Sabrina ARAB, établi 6 rue de Dublin, CS 20029 SCHILTIGHEIM, 67014 STRASBOURG, d'assurer par tout acte la défense des intérêts de la commune de HUTTENDORF devant les juridictions administratives, en première instance comme en appel le cas échéant, dans le cadre des recours formés par Monsieur et Madame Joseph SCHNEIDER.**

Mise en place d'un jardin du souvenir DE_2019_044

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaite mettre en place un jardin du souvenir dans le cimetière communal.

Ainsi, les familles ayant recueilli les cendres de leurs proches pourront si elles le souhaitent les disperser dans le jardin du souvenir ou espace de dispersion des cendres.

Il présente le devis de l'entreprise Helmstetter et fils de Metting (57) et celui de Bruno DECKER Sculpteur de Diemeringen.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE de retenir l'entreprise Bruno DECKER pour la mise en place un jardin du souvenir dans le cimetière communal pour un montant de 4 232,00 € HT.**

Mise en conformité du tableau électrique de la salle polyvalente DE_2019_045

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de faire des travaux de mises aux normes électriques à la salle polyvalente et notamment de procéder au remplacement des tableaux.

Le devis de l'entreprise EIE se monte à 12 500,00 € HT.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE de faire effectuer les travaux de mises aux normes électriques à la salle polyvalente à l'entreprise EIE pour un montant de 12 500,00 € HT.**
- **DECIDE de prévoir une somme de 2 000,00 € HT pour d'éventuels imprévus.**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à faire les demandes de subventions pour ces travaux.**

Mise en conformité de la chaudière de la salle polyvalente DE_2019_046

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de faire des travaux de mises aux normes de la chaudière de la salle polyvalente.

Le devis de l'entreprise GCE se monte à 1 264,68 € HT.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à raison de 9 voix pour et 1 abstention (M. Grasser),

- **DECIDE de faire effectuer les travaux de mises aux normes électriques à la salle polyvalente à l'entreprise GCE pour un montant de 1 264,68 € HT.**
- **DECIDE de prévoir une somme de 1 000,00 € HT pour d'éventuels imprévus.**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à faire les demandes de subventions pour ces travaux.**

Renouvellement de l'équipement informatique de la mairie DE_2019_047

Monsieur le Maire fait savoir qu'il faut changer le serveur et l'ordinateur du secrétariat car cet équipement commence à dater.

Le devis de la société MSI Alsace se monte à 4 205,02 € HT.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE de renouveler l'équipement informatique de la mairie par la société MSI Alsace pour un montant de 4 205,02 € HT.**

La séance est close à 21h45.